

Les crédits

Je voudrais que le député nous dise comment il concilie sa position avec le fait que tout le processus d'érosion du régime d'assurance-maladie a été lancé par les libéraux. Qu'il lise l'exposé budgétaire de 1975 de l'ancien chef des libéraux, John Turner. On y plafonnait les paiements de transfert, mais le financement global permettait de se désengager de l'association édiflée avec les gouvernements provinciaux afin que ceux-ci n'aient plus à payer 50 p. 100 des coûts au début des années 1980.

Les libéraux se sont désengagés unilatéralement de la garantie de revenu, ce qui coûte chaque année aux provinces 1,2 milliard de dollars de revenu au titre du régime d'assurance-maladie. Ce sont les libéraux qui l'ont fait. Comment le député peut-il reprocher au gouvernement de miner l'assurance-maladie alors que ce sont les libéraux qui ont mis en branle le processus d'érosion et d'abandon du régime d'assurance-maladie dans ces trois cas?

Pourquoi les libéraux ont-ils introduit ces mesures qui ont eu pour effet de miner le régime d'assurance-maladie et de poser vraiment les bases permettant au gouvernement fédéral d'en poursuivre l'érosion?

M. Pagtakhan: Monsieur le Président, je suis vraiment excité de voir qu'un débat animé s'engage sur la question. En fait, c'est en partie pour cette raison que nous avons saisi la Chambre de cette motion.

Nous voulons attirer l'attention de tous les Canadiens sur cette question, car si nous examinons l'oeuvre du gouvernement actuel et son engagement à l'égard des programmes sociaux, nous voyons qu'il en élimine graduellement un grand nombre.

Par ailleurs, monsieur le Président, je dirai par votre intermédiaire à mon collègue du Nouveau Parti démocratique qui voudrait pontifier et oublier les leçons de l'histoire, que je me réjouis de voir qu'il n'a pas dit aujourd'hui que son parti avait donné naissance à l'assurance-maladie. Il l'a déjà dit une fois. Il a finalement appris que c'est le Parti libéral qui, lors d'un congrès en 1919, avait promis au Canada d'instituer un régime d'assurance-maladie.

Après en avoir conçu l'idée, à la différence des néo-démocrates, nous sommes passés à l'action. Nous avons créé le régime d'assurance-maladie, et après lui avoir donné naissance, nous aimerions continuer de le nourrir comme tout bon parent le ferait pour son enfant.

Le député semble oublier que la toute nouvelle Loi canadienne sur la santé a été présentée en 1984 et adoptée en 1985. Il oublie son histoire. Je lui demande de se prononcer officiellement, de dire s'il va se joindre au

gouvernement pour rejeter la motion. Je voudrais qu'il réponde par «oui» ou «non» quand viendra son tour de participer au débat.

L'hon. Perrin Beatty (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, la motion à l'étude aujourd'hui porte sur l'engagement du Parlement envers le régime public d'assurance-maladie.

C'est ce que dit la motion, mais ce n'est pas là le fond de la question. Il s'agit en fait de déterminer si les députés de tous les partis représentés à la Chambre sont prêts à discuter de façon ouverte et honnête des difficultés que connaît notre système de soins de santé.

Au cours de l'échange qui vient d'avoir lieu au sujet de la nature de la motion dont la Chambre est saisie, nous avons appris les faits. La motion elle-même est très symptomatique du problème. Elle montre bien les tactiques qui sont employées.

À première vue, c'est une motion très simple qui demande aux députés de réaffirmer leur engagement envers le régime public d'assurance-maladie. Le moyen utilisé, comme l'ont reconnu les libéraux, est une motion de censure. Si cette motion était adoptée, il faudrait que le gouvernement démissionne. On peut donc difficilement dire que c'est là une tentative franche et honnête de la part du Parti libéral en vue d'encourager tous les partis à appuyer de façon impartiale les principes qui servent de base au régime public d'assurance-maladie.

Les partis de l'opposition disent qu'ils appuient l'assurance-maladie, et je les crois sur parole. Nous continuons aussi d'appuyer notre régime national d'assurance-maladie, même si les libéraux et les néo-démocrates sèment de fausses craintes chez les Canadiens en leur faisant croire que le gouvernement a un plan secret pour supprimer l'assurance-maladie.

Sur quoi s'appuient-ils pour faire de telles affirmations? De temps en temps, ils affirment, sans toutefois avoir de preuves, que le gouvernement devra supprimer l'assurance-maladie à cause d'un élément quelconque de l'Accord de libre-échange qu'ils n'ont pas encore été capables de trouver. Le fait que l'Accord de libre-échange ne produira aucun effet de ce genre ne les a pas empêchés de continuer à semer ces fausses craintes parce que c'est avantageux pour eux sur le plan politique.

Plus récemment, ils ont ajouté une nouvelle affirmation, soit que les fonds versés par le fédéral au titre de l'assurance-maladie sont en train de s'épuiser. C'est une affirmation qui est totalement fausse et qui restera fausse peu importe combien de fois on la répète. On pouvait voir, dans le numéro de samedi du *Saskatoon Star-Phoenix*, l'exemple le plus récent de cette tactique. En